

Inégalités de genre inhérentes à la division sexuelle du travail : exemple en milieu rural guinéen.

Aurélie Godard, Véronique Petit

Cette proposition s'appuie sur les données des enquêtes « *Population, pauvreté et environnement* » menées en Guinée en 2002 et 2003. Il s'agit de monographies de villages permettant le recueil de données tant démographiques, qu'économiques ou anthropologiques. Les enquêtes se décomposent en trois phases : un recensement des villages, la passation de questionnaires à cent hommes et cent femmes de chaque village et enfin une phase d'entretiens permettant de compléter les données quantitatives par des informations qualitatives.

L'objectif de cet article est de montrer comment les inégalités de genre dans l'accès aux ressources économiques se perpétuent par la division sexuelle du travail qui contraint les femmes à être dépendantes des activités masculines. Cette problématique va à l'encontre de l'idée reçue qui veut que le travail permet aux femmes de se libérer de la domination masculine. En effet, dans le contexte de pauvreté dans lequel vivent les guinéens, les activités féminines restent dépendantes des activités masculines. En outre, les maigres revenus des femmes ne leur permettraient pas d'assurer leur propre survie.

1. Des activités différentes

L'enquête considère comme activité économique toute activité apportant un revenu qu'il soit en argent ou en nature. L'économie guinéenne est essentiellement une économie agricole. Dans les questionnaires, les hommes et les femmes interrogés ont classé eux-mêmes leurs activités en fonction de l'importance qu'ils leur accordaient. Chaque personne interrogée octroie plus ou moins d'intérêt à un type d'activité en fonction de critères qui lui sont personnels. Près d'un homme sur deux et d'une femme sur trois déclarent comme activité principale leur moyen de subsistance. Les hommes comme les femmes commencent donc très tôt à travailler dans les champs de la concession. Toutefois, les femmes ne considèrent pas ceci comme une activité économique, classant plutôt la culture du champ familial parmi les travaux domestiques. En revanche, elles nous déclarent la culture de leur propre champ dans leurs activités économiques. La différence entre champ collectif et champ personnel est essentielle : chacun est libre de faire ce qu'il veut de la récolte de son champ personnel.

Parallèlement à l'agriculture, les hommes et les femmes ont d'autres activités. Le nombre d'activités économiques des femmes dépend essentiellement de leur cycle de vie qui est lui-même corrélé avec le cycle de vie de la famille. Les femmes ayant le plus d'activités leur offrant un revenu monétaire sont des femmes mariées dont les enfants sont assez âgés pour pouvoir les aider dans les travaux ménager. Alors, elles peuvent faire du commerce. Il s'agit essentiellement de petit commerce tiré de l'artisanat : poissons fumés, huile, savon. Cette activité leur procure des revenus monétaires ce qui est important pour les familles car l'argent est rare dans les villages et fait souvent défaut quand il faut faire face à la maladie : achat de médicaments, hospitalisation... Quand on étudie les types d'activités pratiquées par les personnes interrogées, on observe que les femmes ont des activités moins diversifiées que les hommes : à peine 7% d'entre elles exercent une activité ne relevant ni du domaine agricole, ni du domaine commercial, ni de l'exploitation des ressources halieutiques (pêche et commerce). Les hommes ont donc un choix plus large en ce qui concerne leurs activités économiques, ce qui est dû notamment à une scolarisation plus importante des garçons. 30% des hommes contre 15% des femmes interrogés avaient été scolarisés. Outre un taux de scolarisation plus fort, les hommes sont aussi scolarisés plus longtemps. Dans les villages étudiés, aucune femme n'avait fait d'études supérieures. Quand elles

sont scolarisées, elles abrègent souvent leur parcours scolaire à la fin de la primaire (parfois même avant). Il est en effet difficile pour les familles d'envisager la migration des jeunes filles en vue de l'entrée au collège. D'une part elles ne voient pas l'intérêt de se défaire d'une main-d'œuvre alors que les jeunes filles ont peu de chances d'obtenir un emploi salarié ; d'autre part, une scolarisation longue des femmes entraîne une prise d'indépendance de ces dernières incompatible avec leur position sociale traditionnelle. Comme le soulignait un des instituteurs interrogés, une jeune fille qui part vers la ville que ce soit pour ses études ou pour trouver du travail est une jeune fille qui porte des pantalons et refuse de se marier.

Ainsi, les relations de genre influent négativement sur les possibilités économiques des femmes : ayant un espace social limité, les femmes sont restreintes dans leurs choix économiques.

2. Un procès de production défavorable aux femmes

De plus, les hommes et les femmes n'interviennent pas au même moment dans le procès de production. Les hommes produisent ce que l'on pourrait qualifier de matières premières : pêche du poisson, récolte de noix de palme... Celles-ci seront ensuite transformées et vendues par les femmes. Du fait de cette division sexuelle du travail, les femmes sont dépendantes des activités masculines. Ce sont les hommes qui détiennent les matières premières qui seront utiles pour les activités féminines. Une femme ne peut donc pas développer d'activité commerciale sans le concours ou l'appui d'un homme.

En ce qui concerne l'agriculture, le système de transmission des terres est largement défavorable aux filles. Normalement, la femme quitte sa famille au moment de son mariage pour partir vivre dans la concession de son mari. Ses enfants appartiennent au lignage de son mari et non au sien. De ce fait, « *donner aux femmes le droit de s'approprier la terre équivaudrait à faire sortir une partie du patrimoine foncier du lignage.* » et il est donc rare que les femmes héritent des terres de leur père. En outre l'appropriation des terres se fait par le défrichage : un champ appartient à la première personne qui l'a défriché. Le défrichage étant une tâche masculine, une femme ne peut pas défricher une terre pour se l'approprier, à moins de pouvoir payer un homme pour le faire ce qui est rarement le cas. Ainsi, les terres qu'elles cultivent ne leur appartiennent généralement pas. 60% des femmes qui cultivent un champ l'ont reçu de leur mari. « *La femme bénéficie donc de l'usufruit de la terre pendant son mariage, mais ce droit peut tout à fait être remis en cause chaque année au moment des semailles. Il prend fin de toute façon en cas de veuvage ou de divorce.* »¹.

Outre la culture des champs, les femmes assurent aussi la transformation des matières premières en aliments consommables ou commercialisables. Ce travail est long et demande un investissement en temps qui est parfois difficile à assumer quand elles ont des enfants en bas âge, qui ne peuvent pas encore les aider dans leurs tâches ménagères ; ou quand elles n'ont ni co-épouses, ni belles-sœurs pour mettre en place des tours de cuisine. Ce travail se rapporte au rôle nourricier de la femme : elles allaitent les enfants en bas âges et préparent. La séparation des tâches au sein des activités économiques est donc largement dépendante des rôles traditionnels attribués à chacun des sexes. Les activités économiques des femmes restent dans les mêmes domaines que leurs activités domestiques. Le travail n'est donc pas un élément novateur dans la vie des femmes : elles ne développent pas de nouvelles activités, mais transforment des activités domestiques en activités rémunératrices. Ceci conduit d'ailleurs souvent à la négation de leur travail. La ligne entre travail domestique et activités économiques étant peu marquée, beaucoup d'hommes nient les apports économiques des femmes au ménage. Ceci est aussi renforcée par les femmes elles-mêmes qui plutôt que de dépenser ouvertement de leur argent pour le ménage

¹ GOISLARD C., 1996, « Les femmes en quête de droits sur la terre. L'exemple de la zone sahélienne », in LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A., TICHIT C., 1996, *Genre et développement. Des pistes à suivre*, Document et manuel du Ceped n°5, CEPED, Paris

quand celui-ci en a besoin, le confie à leur mari. Ce dernier apparaît ainsi toujours comme l'unique pourvoyeur de la famille.

3. Un espace d'opportunité économique limité

Ainsi, la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes entrave parfois leur organisation économique. Ceci est particulièrement vrai pour les activités commerciales qui sont les plus lucratives. Cette dépendance renforce la précarité économique des femmes les plus pauvres. Si la femme n'a pas les moyens d'acheter du poisson ou des noix de palme, il lui est difficile de mettre en place un petit commerce suffisamment lucratif. Comme en ce qui concerne la migration, le lancement d'une activité commerciale implique de déjà disposer d'un revenu que l'on peut investir. Une femme n'ayant aucun capital pourra au mieux vendre un « cipa »³ d'huile au marché en cas de besoins monétaires dans la famille, par exemple lorsqu'un enfant est malade. Mais il faut pour cela que son mari possède des palmiers ou des cocotiers afin qu'elle puisse lui acheter noix de palme et noix de coco ce qui renforce les rapports marchands entre époux. Pour leurs activités artisanales, les femmes peuvent acheter les matières premières à leur mari, ce qui présente pour elle l'intérêt de faciliter un paiement différé. Elles remboursent alors le poisson ou les régimes de palme à leur mari en proportion des gains obtenus. Les femmes plus aisées peuvent plus facilement acheter des matières premières, voire des produits déjà transformés pour ensuite les revendre.

En outre cette division du travail est encore plus défavorable aux femmes du fait du faible taux de scolarisation des petites filles et du contrôle social qui limite leurs déplacements. Si les hommes pratiquent les activités les plus lucratives, c'est aussi parce qu'ils peuvent se déplacer beaucoup plus facilement que les femmes et donc commercer dans les marchés des villes ou des pays frontaliers. Ils peuvent ainsi se créer un réseau de relations, important pour le commerce de longue distance.

Il existe donc un paradoxe dans les effets du travail des femmes sur les relations de genre. Dans un premier temps, on pourrait croire que les activités économiques des femmes permettent l'égalisation des rapports hommes-femmes. En effet, grâce à ces activités, les femmes contribuent plus qu'il n'est de coutume au budget du ménage. Toutefois cette contribution est minime. Les femmes apportent un soutien économique au ménage quand celui-ci manque d'argent, mais leurs revenus ne leur permettent pas d'assurer la totalité des dépenses du ménage. De plus, cette contribution est la plupart du temps masquée car les hommes comme les femmes ont un certain rôle social à maintenir. Celui des hommes est l'entretien de la famille. Ces logiques sociales limitent aussi les activités pouvant être pratiquées par les femmes puisque ce sont les hommes qui contrôlent les matières premières. Le travail des femmes renforce donc leur dépendance par rapport aux hommes et en particulier par rapport aux activités masculines.